

L'allemand H&J Brüggen s'implante en Auvergne

La société d'origine allemande H & J Brüggen a confirmé début décembre 2005 l'ouverture d'une unité de production de céréales pour petits déjeuners à Thiers en Auvergne (Puy-de-Dôme). Ce projet avait été détecté et conseillé depuis mi 2002 par Sofred dans le cadre d'une mission de prospection pour l'Agence Régionale de Développement d'Auvergne. L'accompagnement du projet vient donc d'aboutir avec succès.



→ Brüggen produit 100 000 tonnes de céréales dans ses 3 sites européens.

Dès 2002, la société envisage de créer une nouvelle unité pour alimenter son marché sud européen en croissance. Brüggen s'oriente alors dans un premier temps vers la Catalogne ainsi que le couloir rhodanien, avant d'étudier l'Auvergne sur le conseil de Sofred. L'ARD et l'ensemble des acteurs régionaux ont réussi à élaborer une offre particulièrement attractive avec trois sites potentiels, fondée sur les atouts intrinsèques de l'Auvergne (matières premières notamment) et leur enthousiasme à accompagner un tel projet industriel. La société Brüggen, créée en 1868, emploie 460 salariés sur 2 sites à Lübeck, et déjà 190 dans son unité polonaise lancée mi 2004. Le site auvergnat devrait être opérationnel fin 2007 et employer à terme 130 personnes. ■

Interview

Johannes Brüggen
Managing Director,
Brüggen



Pourquoi un nouveau site en Europe du Sud ?

Nous avons décidé d'ouvrir une nouvelle unité essentiellement pour des raisons de coûts de transport et non pour des raisons marketing. Il était en effet plus intéressant financièrement de décentraliser la fabrication de nos produits à destination des pays du sud de l'Europe, malgré des coûts de production plus élevés qu'à Lübeck. Le site sera spécialisé dans la fabrication de céréales pour le petit déjeuner. Nous anticipons une croissance annuelle de notre chiffre d'affaires d'environ 10%.

Comment s'est fait votre choix pour l'Auvergne ?

Au départ, trois pays ont été naturellement envisagés : l'Italie, la France et l'Espagne. C'est d'abord la Catalogne ainsi que le sud de Lyon, qui ont été retenus. Par la suite Sofred nous a présenté l'Auvergne, à laquelle nous n'aurions pas pensé spontanément et nous avons alors travaillé sur plusieurs points : les connexions internationales, le climat social (nous avons rencontrés plusieurs industriels), les aides qui pouvaient nous être allouées, etc... Notre « changement de cap » concernant la décision d'implantation s'est également fait grâce à la qualité de l'accompagnement sous le pilotage de l'ARD qui a consolidé les offres de l'Auvergne et assuré la coordination du projet avec le soutien particulier apporté par Sofred (suivi étroit du projet dans la durée, soutien financier (NDLE)).

territoires de projets

Sofred

Accompagnement des mutations économiques

Editorial

Reflets et perspectives



2005 aura été une année riche, marquée par plusieurs événements qui, à coup sûr, auront une incidence sur la vie politique et sociale de notre pays dans les années qui viennent. J'en retiendrai trois : l'échec du référendum, reflet des peurs de l'avenir et de la méfiance de nos concitoyens envers un projet trop peu expliqué ; la crise des banlieues et l'état d'urgence, reflet de la distance entre les discours et la réalité, revanche des hommes et des territoires laissés en déshérence ; le recul de l'âge légal de la retraite dans de nombreux pays développés, reflet plus silencieux de l'allongement de l'espérance de vie. Ces trois événements nous engagent à réfléchir pour l'avenir : redonner du sens à la construction européenne, systématiser les appels à projets sur les territoires pour mobiliser les énergies et les compétences, revisiter notre organisation sociale et revoir nos systèmes de solidarité entre hommes et territoires.

2006 sera encore sans aucun doute pour notre pays, pour nos territoires, pour nos entreprises et pour les hommes qui y travaillent une année d'adaptation aux nouvelles règles qui régissent notre économie. Sur les champs d'action qui sont les siens (et dans un environnement lui aussi toujours plus concurrentiel) Sofred entend prendre toute sa place. Nous mettons nos savoir-faire - stratégie de développement économique et revitalisation des territoires, reconversion de sites industriels, externalisation d'activités, conseil opérationnel pour les entreprises - à disposition de nos clients toujours plus nombreux à nous faire confiance. Qu'il s'agisse d'entreprises en réorganisation, de territoires fragilisés, de zones rurales, de bassins d'emploi en mutation économique, mais aussi de métropoles et de pôles de compétitivité, nous nous engageons auprès d'eux avec quelques règles simples qui constituent notre code génétique et notre engagement : capitalisation sur les meilleures pratiques, écoute, responsabilité et implication de nos consultants...

Jean-Michel Demangeat
Président Directeur Général

Focus Oise

Beauvais se dote d'un outil stratégique d'aide à la décision

Fin 2005 Sofred a présenté à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis le rapport final d'un Schéma Territorial d'Espaces d'Activités, un document qui répondait à la volonté des élus du territoire de structurer la stratégie de développement économique et plus particulièrement son offre foncière.

Agglomération récente, saturation des espaces d'accueil d'entreprises, zones d'activités peu lisibles et peu qualitatives, réalisations du PLU et du SCOT en cours... autant de facteurs qui ont poussé la CA du Beauvaisis à s'interroger sur l'avenir de sa maîtrise foncière et l'attractivité de son territoire. Objectif ? Disposer d'une « feuille de route » visant à offrir des conditions favorables pour l'accueil d'entreprises sur le long terme selon 3 axes : donner une vision prospective des espaces d'activités ; proposer un ensemble d'orientations pour optimiser le portefeuille d'espaces et sa gestion ; apporter un outil de pilotage pour l'ensemble des acteurs - collectivités, propriétaires, utilisateurs, ...

S'appuyant sur un audit poussé des zones d'activités et sur le potentiel de développement économique de l'Agglomération, Sofred a défini un plan d'action cohérent intégrant des recommandations techniques et financières et un phasage des priorités. Les différents espaces étudiés ont été déclinés en « produits » (taille, qualité d'aménagement, vocation de la zone, ...) pouvant désormais faire l'objet d'actions de prospection dédiées.

Un Schéma Territorial d'Espaces d'Activités présente des atouts : il peut structurer le volet développement économique du SCOT, et constituer un argumentaire pour la stratégie foncière globale ou un outil marketing déclinable à toutes échelles d'un territoire ...

Histoire Chinoise

A l'occasion d'une mission en Chine organisée mi-juin 2005 par la Mairie de Salbris, la CCI du Loir & Cher et la Région Centre, Sofred a posé les jalons de sa tête de pont asiatique.

S'inscrivant comme partenaire de l'opération, Sofred avait un double objectif : contribuer à la détection et à l'implantation de projets d'origine chinoise sur le territoire du Loir & Cher et préparer de futures actions de prospection auprès d'entreprises



→ Shanghai, reflet du contraste chinois.

chinoises, en partenariat avec un dirigeant chinois déjà implanté en France. Les nombreuses rencontres de la délégation avec des industriels ont en effet permis de confirmer, entre autres, que les entreprises chinoises visent le marché occidental à plusieurs titres : rapprochement géographique, transfert de technologies, développement de leurs propres marques haut de gamme pour les marchés occidentaux et contournement des quotas... A terme, Sofred vise une représentation sur la côte Est de la Chine, son premier point d'ancrage en Asie.

6 mois plus tard, où en est-on ?

Une des sociétés rencontrées s'est déjà rendue en France et vient d'y décider sa première implantation européenne. Il s'agira d'établir un bureau commercial et de design, qui devrait être suivi par un site d'assemblage à court terme.

Par ailleurs, ce premier contact a permis l'identification d'un réseau de consultants spécialisés dans les échanges avec la Chine, visant à mener une veille et une prospection actives sur ce pays. Un projet de relocalisation de Chine en France d'assemblage de deux-roues, issu de ce réseau, vient également d'être identifié. Un second voyage de rencontres est prévu mi 2006. ■



→ Le dynamisme chinois, source de nouveaux partenariats.

Sommaire

Pages 2 et 3

Page 4

➤ Dossier
Zones d'activités dédiées
logistique Seveso II

➤ International
Prospection de projets
en Chine et en Allemagne

Zone d'activités dédiée logistique Seveso II Axe de développement pour territoires en mutation ?

Les évolutions des normes européennes en matière de sécurité industrielle et d'environnement contraignent les logisticiens à mettre en place des outils d'exploitation toujours plus sophistiqués. Les zones susceptibles d'accueillir des entrepôts classés existent, mais l'offre reste en définitive rare et les besoins souvent non satisfaits. Pourtant certains territoires parviennent à créer un « produit » ad hoc et à exploiter leurs atouts territoriaux au profit du développement économique... mais les « élus » sont peu nombreux.



→ Maquette de la future plate-forme logistique SEVESO II à Salbris.

Depuis plusieurs années, la logistique est devenue un outil essentiel de l'aménagement du développement économique des territoires. Qu'elle soit vécue comme un outil de création d'emploi ou comme une fonction « perturbatrice », elle est au cœur des préoccupations des politiques des élus locaux. Quelle collectivité n'a pas créé ou envisagé la création d'une zone logistique ?

Les espaces d'activités dédiés se sont multipliés, conçus par les collectivités territoriales ou développés par des investisseurs (Gicram, Parcolog, Prologis, ...). Parallèlement, les normes européennes en matière de sécurité et de stockage ont rapidement évolué ces dernières années et sont toujours plus drastiques. Les nouvelles normes amènent en particulier à revoir à la hausse les règles de sécurité en matière de stockage de produits finis. De plus en plus d'entrepôts de produits de consommation courante (produits cosmétiques, textile, pièces plastiques, ...) doivent désormais répondre aux normes de la dernière classification Seveso qui date de mi 2005. « A l'heure actuelle, environ 3/4 des entrepôts en France ne sont sans doute plus aux normes, souligne l'un des dirigeants

d'un groupe logistique en région Centre. Notre prochain entrepôt, qui sera classé Seveso, a entraîné la mise en place de systèmes de sécurité incommensurables qui tourment parfois à l'obsession pour le stockage de produits banals ». Par conséquent les demandes en matière d'implantation de nouveaux sites logistiques susceptibles d'être classés Seveso sont en croissance.

L'offre territoriale reste faible.

Joseph Ghazal, Vice Président de Prologis, estime qu'en France « il existe seulement 20 à 30 entrepôts isolés pour ce type de stockage. Il est grand temps que les logisticiens se positionnent ». A l'heure actuelle, une quinzaine de projets d'entrepôts de ce type « tournent », ne trouvent pas toujours ancrage sur le territoire souhaité ou mettent du temps avant d'identifier une solution d'implantation. A titre d'exemple, un logisticien s'est vu récemment refuser son projet d'entrepôt de mousses à raser en Rhône-Alpes (300 emplois) parce qu'il aurait été classé Seveso. Un article récent du magazine Stratégie Logistique cite également le cas du

groupe Beiersdorf qui a mis plus de trois ans pour boucler son projet de construction d'un entrepôt en région parisienne et a dû multiplier les précautions : attente des autorisations administratives et du permis d'exploiter, recours aux services d'un consultant spécialisé en environnement et de très nombreuses discussions locales. Le « marché » des entrepôts pouvant accueillir du Seveso existe bien. C'est ce qu'a compris Prologis en développant le concept de parc logistique « Seveso ». Sur le modèle des super plates-formes logistiques, le parc « Seveso » peut accueillir plusieurs hectares d'entrepôts et offrir des services mutualisés ultramodernes aux utilisateurs. « Salbris, qui accueillera 250 000 m² de bâtiments, sera une première en Europe », annonce Joseph Ghazal.

Une combinaison de critères multiples

Certains territoires parviennent aujourd'hui à réunir tous les critères clés nécessaires à l'implantation de parcs logistiques Seveso malgré la difficulté à les combiner : emprise foncière importante (minimum 80 hectares), absence de résidentiel autour du site, liaisons directes à de grands axes routiers, embranchement fer, ... et dans la mesure du possible une « culture » Seveso.

Entrepôt classé SEVESO

Un gage de sécurité

Cette classification apporte au final un réel gage de sécurité pour la zone, les riverains, le client. Les normes sont très strictes, les contrôles fréquents, les études d'impacts poussées et les constructions réalisées en conséquence pour mettre en place des parcs et entrepôts sécurisés : murs coupe-feu, sprinklage, revêtements thermiques, grillages, gardiennage, ...

Car au-delà des paramètres fonciers la principale difficulté réside bien dans la persuasion des élus, des décideurs locaux et de la population. Aux craintes liées au terme même de Seveso s'ajoutent celles liées aux nuisances pressenties de bruit du aux importants flux de camions.

Logistique SEVESO

Un terme à démystifier

Assimilé à la pétrochimie ou à la pyrotechnie, le « label » Seveso II suffit bien souvent pour éveiller les craintes. Or en matière de logistique il s'agit souvent du stockage de produits de grande consommation, banals, non dangereux (présents chez le particulier, dans les hyper-marchés) qui stockés en quantité importante tombent sous la classification Seveso. Ce qui entraîne la mise en place de paramètres de sécurité spécifiques.

Une population qui a déjà connu la présence d'installation classée sur son territoire acceptera donc plus facilement un tel projet. A Salbris, le Maire, Jean-pierre Albertini, reconnaît que « les emprises foncières aménagées pour Prologis en vue d'accueillir une plate-forme de 250 000 m² dédiée Seveso avaient auparavant été classées Seveso seuil haut (site pyrotechnique de Giat Industries). Le terrain était déjà délimité pour ce type d'implantation, et la population n'a pas mal réagi ». Sofred a également travaillé récemment avec les élus d'un territoire du centre de la France afin d'élaborer un produit « zone logistique Seveso II ». Là encore, outre les conditions « techniques » qui sont réunies, le territoire dispose d'un plus : la présence d'un site de fabrication de produits chimiques sur le bassin d'emploi permet de bénéficier d'une « culture Seveso » de longue date du bassin, garante de l'absence ou de moindres réactions hostiles lors des démarches et enquêtes publiques.

Emploi et valeur ajoutée

Une offre se développe ainsi peu à peu sur des territoires confrontés à des mutations industrielles lourdes. Excentrés des grands marchés de consommation mais munis d'une forte volonté de recréer de l'activité économique, certains territoires voient dans ces projets un potentiel d'emplois non négligeable. A Damblain, dans les Vosges, le logisticien Deret spécialiste de la logistique des produits cosmétiques, prévoit de créer en partenariat avec Prologis un complexe de 600 000 m², répondant aux normes de sécurité Seveso, sur l'ancienne base aérienne. Cette plate-forme prévoit d'employer à terme 1 500 personnes

pour le marché Grand Est. A Salbris, 800 emplois sont prévus sur une commune qui en avait perdu 1 500 au cours des dernières années (MBDA, Giat, Thomson). « En moyenne, le potentiel est de 30 à 35 emplois par hectare bâti », estime Joseph Ghazal.



→ Le stockage de produits banals en grande quantité peut générer une classification SEVESO II.

Ce type de logistique intègre en effet des opérations diverses consommatrices d'emploi : groupage-dégroupage, stockage et gestion des stocks, conditionnement, emballage, étiquetage, préparation de commande, transport, voire des opérations para-industrielles (post-pré ou co-manufacturing).

La mise en place de sites Seveso est une des solutions d'avenir pour le développement d'activités nouvelles sur certains territoires. Néanmoins, pédagogie, transparence, communication restent les éléments forts et incontournables de réussite du projet.

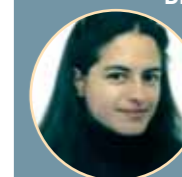
Peu de territoires peuvent au final y prétendre, mais l'enjeu reste de taille. D'autant plus que ces plates-formes peuvent également combiner d'autres activités, qu'il s'agisse de logistique « classique » ou d'activités liées par exemple aux éco-industries pour lesquelles les critères d'implantation sont parfois proches et les réactions civiles souvent semblables. ■

Vivendi Universal accompagne le bassin de Dreux

Sofred vient d'être retenu par Vivendi Universal pour mener une action de revitalisation de l'arrondissement de Dreux au cours des trois prochaines années. Le groupe s'est engagé à mettre à disposition des fonds visant à créer 250 emplois et à élaborer des actions de développement économique structurantes pour le territoire.

Carnet

Elisa Eyraud-Stredel



Diplômée de Sciences Po et d'un Master en Relations Internationales, forte d'une expérience à l'agence de développement économique d'une grande métropole, Elisa Eyraud-Stredel, 29 ans, a rejoint la Direction Régionale Sud-Est à Lyon. Elle apporte son expertise en prospection sur l'ensemble des missions conduites par cette Direction.

François Bouttaz



Conseil de direction depuis 10 ans après une expérience en commissariat aux comptes et en entreprise, François Bouttaz, 42 ans, a rejoint Sofred à Versailles en tant que manager. Il accompagne le développement de Sofred sur les marchés entreprises et collectivités.

Sofred recrute des consultants juniors et seniors. Faites parvenir votre candidature à contact@sofred.fr



Directeur de la publication : Jean-Michel Demangeat
Rédactrice en chef : Anne Pacaut
Édition : Sofred
Édition déléguée : Attentionconsultants
Conception graphique : Atelier des Giboulées
7, rue Jean Mermoz - RP 736
78 007 Versailles Cedex
Tél : 01-39-24-14-70
Fax : 01-39-24-14-71
E-mail : contact@sofred.fr
www.sofred.fr